Description de l'offre : Chargé de cours – formation de perfectionnement «Gestionnaire fonctionnel ISLP-BNG »

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, dans la thématique de la gestion de l'information pour favoriser l'acquisition et l'utilisation efficaces des applications BNG et ISLP des membres de la police intégrée amenés à exercer une fonction de gestionnaire fonctionnel ISLP.

Conditions requises pour la fonction

- Posséder le brevet de la formation fonctionnelle gestionnaire fonctionnel ISLP-BNG (EDA 0825)
- Être désigné comme Gestionnaire fonctionnel de son service/unité

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de nouveautés fonctionnelles et de développement des applications BNG et ISLP.

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,…

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- Avoir une maîtrise théorique:
    - Du cadre légal et réglementaire dans lequel s'inscrit la BNG et son environnement
    - Des directives relatives à la gestion et au traitement de l'information policière
    - De la structure et du contenu de la BNG
    - Des fonctionnalités des diverses applications de l'ISLP
    - Des missions, de la responsabilité et du rôle du Gestionnaire fonctionnel dans le processus de gestion et du traitement de l'information
    - Du cheminement de l'information policière à partir de la BD Locale

- Avoir une maîtrise pratique approfondie:
    - De la gestion de l'information opérationnelle dans le respect du cadre légal
        - L'enregistrement des données via ISLP ou **GES pour la spécificité des enquêtes**
        - La validation et le transfert des informations policières vers la BNG
        - La correction des données policières saisies dans la BNG
        - La recherche dans les banques de données locales de l'ISLP
        - L'exploitation des applications de la BNG (Contrôle, consultation, DIV, RPF, Questis), du RN et de SIDIS en tenant compte des principes de légalité y relatifs
    - Du rôle en tant que point de contact avec les **SICAD et DRI** (plus particulièrement Help Desk ISLP national) et des procédures y afférentes
    - Du module de prise de connaissance et du module de traitement judiciaire non roulage

- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

Prérequis :

/

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures

Ouverture de l'offre : 10/06/2020

Date limite : 10/07/2020